



**321 rue de Londres
Z.I. les Estaches
62730 LES ATTAQUES**

COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026 PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-six le dix février, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le quatre février deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège au SIRA, sous la présidence de Monsieur Guy VERMERSCH, Président.

Membres en exercice : 30 Présents : 19 Nombre de suffrages : 19

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur le Président : VERMERSCH Guy (Oye plage)

LEBON Mathilde (Autingues), FRION Raymond (Balinghem), BACHELARD Grégory (Bouquehault), HOUTON Nicolas (Brêmes), DEMILLY Bruno (Campagne-lès-Guines), DENIELE-VAMPOUILLE Nadine (GCTM), DUMONT-DESEIGNE Véronique (GCTM), LOUCHEZ Laurence (GCTM), ROHART Marie Andrée (Herbinghen), DESBARDIEUX Patrick (Landrethun-lès-Ardres), DELABASSERUE Franck (Louches), ROBE Jean-Michel (Nouvelle-Eglise), LOUCHEZ Jacques (Offekerque), FOURNIER Marie-Cécile (Oye-Plage), VASSEUR Guy (Rodelinghem), POLLAERT Thierry (Saint-Folquin), FASQUEL Philippe (Saint-Omer-Capelle), DOYE Jean-Pierre (Sanghen),

ETAIENT ABSENTS :

TURPIN Allan (Andres) LECIGNE David (Bainghen), VANDENBERGUE Jean-Claude (CCPO), DUPONT Christophe (CCPO), PERALDI Antoine (CCPO), MIGNONET Philippe (GCTM), FIORI Xavier (Guemps), DEFACHELLES Laurent (Hocquinghen), AUDUBERT Guillaume (Licques), LEVREAY Olivier (Vieille-Eglise), VAMPARYS Brigitte (Zutkerque)

La séance est ouverte à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur Guy Vermersch au siège du SIRA.

M. Guy VASSEUR est désigné secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Délibération n°2026-01

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget, un débat a lieu au sein du comité syndical sur les orientations budgétaires. Il a pour objectif de discuter de la stratégie financière et budgétaire du syndicat. S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au Président de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le rapport d'orientations budgétaires 2026 du budget principal et des budgets annexes est joint.

Le rapport est expliqué par Mme BATILLIOT et M. FONTAINE-DEBLOCK.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment des articles D2312-3, L5711-1 et L5211-36,

Le comité a pris acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2026.

La séance est levée à 19H40.



RAPPORT DE PRESENTATION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COMITE DU 10 FEVRIER 2026

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE	4
La compétence	4
Bilan 2025	5
Prévisionnel 2026	6
État de la dette	12
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	16
La compétence	16
Bilan 2025	17
Prévisionnel 2026	18
État de la dette	23
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	28
La compétence	28
Bilan 2025	28
Prévisionnel 2026	28

INTRODUCTION

Le SIRA

Le Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres (SIRA) est un syndicat mixte fermé regroupant 22 communes et 2 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Il exerce des compétences essentielles pour la gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif sur son territoire.

Le Débat d'Orientations budgétaires

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) constitue une étape essentielle de la procédure budgétaire. Il participe à l'information des élus et favorise les discussions sur les priorités à retenir pour le projet de budget primitif. Il permet également aux délégués d'analyser les évolutions de la situation financière du syndicat et de s'exprimer sur la stratégie financière.

Le DOB doit comporter les informations suivantes (article D.2312-3 du CGCT) :

- Les orientations budgétaires et hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget,
- Les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette
- La structure des effectifs et l'évolution des charges correspondantes

Sans caractère décisionnel, le DOB doit néanmoins être matérialisé par une délibération. Par son vote l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB. Le rapport est ensuite mis en ligne sur le site du syndicat, et transmis aux communes membres. Formalité applicable au SIRA qui est un syndicat mixte fermé, par renvoi de l'article L.5711-1 à l'article L. 5211-36 du CGCT.

Contexte

Les compétences Eau et Assainissement devaient être transférées aux Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2026 en application de la loi NOTRe.

La loi n°2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement a abrogé l'obligation de ce transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes. La composition du SIRA et de ses membres n'a donc pas évolué.

L'année 2026 sera par ailleurs marquée par les élections municipales, et de ce fait le renouvellement des membres du comité syndical.

Compte tenu des délais de désignation des délégués par les communes et les intercommunalités, le nouveau comité syndical devra se réunir au plus tard le 22 mai 2026.

BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET EAU

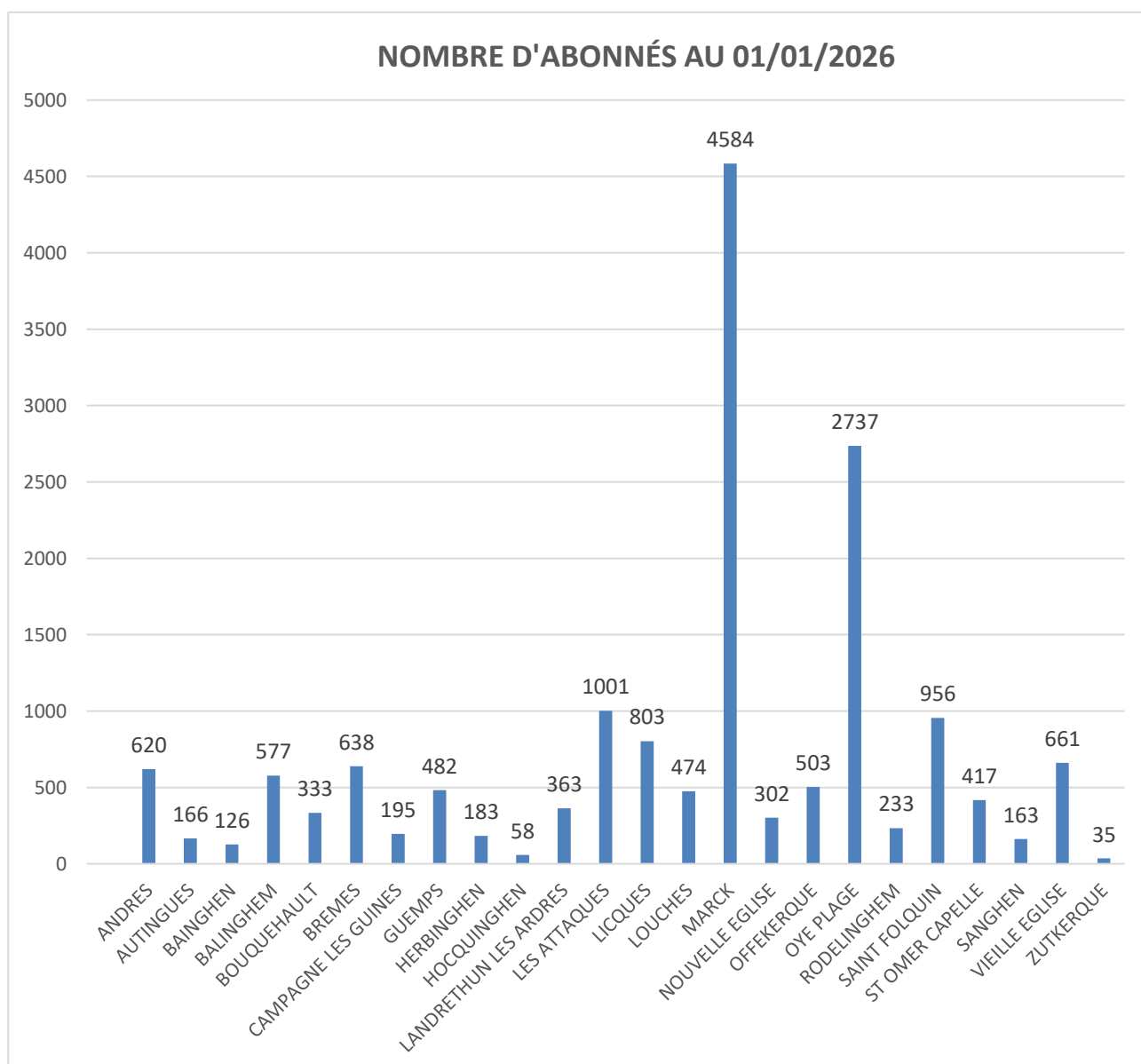
1. La compétence Eau potable

Le SIRA exerce la compétence Eau potable sur un territoire 24 communes :

Andres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bouquehault, Brêmes-Les-Ardres, Campagne-lès-Guines, Guemps, Herbinghen, Hocquinghen, Landrethun-lès-Ardres, Les Attaques, Licques, Louches, Marck, Nouvelle-Eglise, Offekerque, Oye-Plage, Rodelinghem, Saint-Folquin, Saint-Omer-Capelle, Sanghen, Vieille-Eglise et Zutkerque (uniquement pour la rue des Bosquets).

Le syndicat assure ainsi la production, le traitement, l'adduction, le stockage et la distribution d'eau potable sur ce territoire. Le SIRA exploite 7 forages, 11 réservoirs, 12 stations de reprise et/ou de surpression, et 628 km de réseaux.

Le nombre d'abonnés s'élève à **16 610 au 1^{er} janvier 2026** (il était de 16 516 au 01/01/2025).
1 559 562 m3 ont été facturés en 2025 (1 557 532 m3 en 2024).



2. BILAN 2025

Chiffres non définitifs en attente de la Trésorerie pour la clôture de l'exercice 2025

FONCTIONNEMENT	2024	2025
Dépenses	3 483 664.30 €	3 914 461.69 €
Recettes (hors report)	4 465 330.28 €	4 618 353.08 €
Soit un résultat positif de	981 665.98 €	703 891.39 €
A ajouter au report des années précédentes de	1 560 173.49 €	1 500 000.00 €
Soit un total de	2 541 839.47 €	2 203 891.39 €

Le résultat 2025 est en diminution par rapport à 2024, ce qui s'explique par les changements successifs relatifs aux redevances Agence de l'Eau. En 2024, le budget Eau a perçu la redevance Modernisation pour son budget assainissement et pour Marck (+ 125 000 €). En 2025, le budget eau a reversé la redevance à l'Agence, mais ne l'a plus encaissée (- 125 000 €).

INVESTISSEMENT	2024	2025
Dépenses	806 312,76 €	1 073 728.08 €
Recettes (hors report)	1 828 487,70 €	1 809 449.88 €

Soit un résultat de	+ 1 022 174,94 €	+ 735 721.80 €
A ajouter au report des années précédentes de	+ 569 924,07 €	+ 1 592 099,01 €
Soit un total de	+ 1 592 099,01 €	+ 2 327 820,81 €

Restes à réaliser Dépenses	- 364 807,00 €	- 704 929,85 €
Restes à réaliser Recettes	+ 127 318,50 €	+ 291 000,60 €

Soit un résultat consolidé en investissement de	+ 1 354 610,51 €	+ 1 913 891.56 €
--	-------------------------	-------------------------

3. PRINCIPAUX RATIOS SUR LA GESTION 2025

- La capacité d'autofinancement brute est de 1 143 977,61 €, soit 27 % des recettes réelles de fonctionnement 2025.
- La capacité d'autofinancement nette est de 881 467,03 € c'est-à-dire le montant disponible pour les investissements après avoir remboursé le capital des emprunts. La CAF nette équivaut donc à 21 % des recettes réelles de fonctionnement.
- La capacité de désendettement du budget principal Eau potable est de 3,7 ans.

4. PREVISIONNEL 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET 2025	REALISE 2025	BUDGET 2026
011 - Charges à caractère général	1 300 000,00 €	1 198 031.82 €	1 310 000 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	860 000,00 €	838 694.44 €	870 000 €
014 - Atténuations de produits	725 000,00 €	640 170.00 €	630 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	507 500,00 €		600 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	780 000,00 €	762 927.17 €	777 396 €
65 - Autres charges de gestion courante	150 000,00 €	126 941.18 €	106 500 €
66 - Charges financières	150 000,00 €	138 034.09 €	140 000 €
67 - Charges exceptionnelles	1 550 000,00 €	196 909.39 €	1 470 000 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	20 000,00 €	12 753.60 €	14 104 €
TOTAL	6 042 500,00 €	3 914 461.69 €	5 918 000 €

Les évolutions des dépenses les plus significatives sont les suivantes :

- **Les charges à caractère général** sont constantes au chapitre 011. Des crédits supplémentaires ont été prévus en 2026 pour les formations et habilitations obligatoires des agents d'exploitation, ainsi que pour la maintenance de la télégestion des ouvrages d'eau potable.
Les crédits ont été diminués sur les lignes de réparations des véhicules, compte des renouvellements effectués et prévus.
- La légère augmentation **des charges de personnel** est principalement liée à la hausse des charges patronales (cotisations CNRACL), à la participation à la protection sociale ainsi qu'à l'évolution mécanique des salaires selon les grilles de la fonction publique.

Il faut noter que 95 000 € sont remboursés les budgets Assainissement Collectif et Non Collectif, ainsi que par la communauté d'Agglomération Grand Calais et l'Agence de l'eau dans le cadre de notre facturation de leurs redevances respectives.

Les travaux d'investissement effectués en régie seront également valorisés à hauteur de 150 000 €.

Les effectifs actuels sont les suivants :

- 15 emplois permanents :
 - Direction : 1
 - Bureau d'étude : 1
 - Équipe d'exploitation Eau potable et Assainissement : 8
 - Relève des compteurs d'eau : 1
 - Équipe administrative : 4

Filière	Catégorie	Nombre	ETP
Administrative	C	4	4
Technique	A	1	1
	C	10	10

- 1 emploi non permanent :
 - 1 activité accessoire d'expertise financière et juridique (5H hebdomadaires)

- **Atténuations de produits** : il s'agit du montant des redevances perçues en 2025 à reverser à l'Agence de l'eau.
- **Le virement à la section d'investissement** correspond à l'autofinancement prévisionnel qui sera dégagé sur l'exercice 2026. L'excédent définitif sera constaté à la clôture de l'exercice comptable. Ce chapitre doit être strictement équivalent au chapitre 021 en recettes d'investissement.
- **Les opérations d'ordre de transfert entre sections** sont les amortissements comptables des travaux et des biens. Il est strictement équivalent au chapitre 040 en recettes de la section d'investissement.
- **Autres charges de gestion courante** : le montant proposé correspond aux indemnités des élus et aux admissions en non-valeur et créances éteintes. Un montant de 70 000 € est proposé pour les admissions en non-valeurs (contre 120 000 € en 2025). Le montant des Restes à recouvrer est en nette diminution ces dernières années :

Impayés antérieurs au 31.12.2022 à la date du 31.12.2023	Impayés antérieurs au 31.12.2023 à la date du 31.12.2024	Impayés antérieurs au 31.12.2024 à la date du 31.12.2025
778 190,29 €	617 301,79 €	403 584,20 €

- **Charges financières** : il s'agit des intérêts des emprunts bancaires.
- **Dans les Charges exceptionnelles**, la prévision comprend :
 - ✓ 270 000 € pour le versement des avoirs de facturation. Nous avons changé notre mode de gestion du versement des avoirs aux abonnés pour raccourcir les délais de traitement par le service administratif.
 - ✓ 1 200 000 € non affectés pour compenser le report de fonctionnement 2025. Cela permet de garder une trésorerie suffisante compte tenu du montant important d'impayé et de calculer la rentabilité du service chaque année. L'équilibre du budget tel qu'il est présenté correspond à ce qui sera réellement dégagé sur cette année, sans utiliser le report des années antérieures. Cela sert de base pour déterminer nos possibilités de financement des investissements.
- **Les dotations aux amortissements et aux provisions** permettent de provisionner une partie du montant total des impayés de plus de 2 ans. Chaque année la provision doit être réajustée en fonction du montant donné par la Trésorerie.

RECETTES	BUDGET 2025	Réalisé 2025	BUDGET 2026
002 - Résultat d'exploitation reporté	1 500 000,00 €	1 500 000.00 €	1 200 000 €
013 - Atténuations de charges	2 000,00 €	8 515.35 €	3 000 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	4 172 000,00 €	4 226 846.01 €	4 272 000 €
74 - Subventions d'exploitation	3 500,00 €	5 054.22 €	5 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	23 000,00 €	24 437.09 €	35 000 €
77 - Produits exceptionnels	2 000,00 €	17 905.86 €	3 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	340 000,00 €	335 594.55 €	400 000 €
TOTAL	6 042 500,00 €	6 118 353.08 €	5 918 000 €

Les évolutions de recettes les plus significatives sont les suivantes :

- **Le résultat d'exploitation reporté** est le report d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2025, le reste étant affecté au financement des investissements. Il est proposé de diminuer le niveau de report par rapport à l'année précédente, puisque le montant des impayés diminue. Cela permet de réinjecter les fonds récupérés pour les investissements.
- Au chapitre **Atténuations de charges** sont comptabilisés les éventuels remboursements de notre assurance statutaire en cas d'arrêt maladie des agents.
- Le montant des **Ventes de produits fabriqués, prestations de services** correspond à la vente d'eau, aux prestations de services et aux remboursements des budgets annexes.
- En **subventions d'exploitation**, nous attendons 5 000 € de l'Agence de l'eau.
- Les **autres produits de gestion courante** correspondent aux loyers des antennes relais, estimés à 35 000 € en 2026 compte tenu de la révision des conventions avec les opérateurs et d'un rappel de loyer pour l'un des opérateurs.
- Les **produits exceptionnels** : il s'agit de remboursements d'assurance, ou de mandats annulés.
- Le chapitre **Opérations d'ordre de transfert entre section** enregistre la reprise comptable des subventions d'investissement, et le rachat des travaux en régie par la section d'investissement (150 000 € pour 2026). Ce chapitre est strictement équivalent au chapitre 040 en dépenses d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	2025		2026		
	Prévisionnel	Réalisé	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	TOTAL
020 - Dépenses imprévues	100 000.00 €			200 000 €	200 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	340 000.00 €	335 594.55 €		350 000 €	400 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000.00 €	262 510.58 €		280 000 €	280 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	238 377.00 €	63 807.70 €	153 405,00 €	80 000 €	233 405,00 €
21 - Immobilisations corporelles	936 430.00 €	404 759.25 €	407 184,85 €	570 000 €	977 104,85 €
23 - Immobilisations en cours	2 199 319.72 €	7 056.00 €	144 520,00 €	2 559 832,91 €	2 654 252,91 €
27 – Emprunts				500 000 €	500 000,00 €
TOTAL	4 114 126.72 €	1 073 728.08 €	704 929,85 €	4 539 832,91 €	5 244 762,76 €

- Le montant des crédits proposés en **Dépenses imprévues** est augmenté, compte tenu de l'augmentation du volume total du budget d'investissement.
- Les **Opérations d'ordre de transfert entre section** correspondent au chapitre 042 des recettes de fonctionnement, c'est-à-dire, pour les reprises comptables des subventions d'investissement ainsi que pour le rachat des dépenses liées aux travaux en régie à la section de fonctionnement (matériaux et dépenses de personnel).
- Les crédits prévus en **Emprunts et dettes assimilées** permettent le remboursement du capital de la dette. Le montant augmente en raison du vieillissement de la dette. L'état de la dette est détaillé ci-après.
- Les **chapitres 20, 21 et 23** correspondent aux dépenses en travaux et études détaillés ensuite.
- Au **chapitre 27** : il est proposé d'inscrire une avance remboursable au budget assainissement pour financer les travaux d'investissement. Une convention de prêt devra être établie entre les 2 budgets avec un fléchage des opérations financées et un tableau d'amortissement. Il est envisagé de rembourser cette avance sur 20 ans, soit 25 000 € par an.

BILAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2025 - TOTAL = 476 549.35 € HT

Etude Patrimoniale (AMO et B.E.) = 56 345.00 €
Diagnostic du système de pompage du Forage de RODELINGHEM = 24 453.50 €
Remplacement de l'armoire de commande sur le Forage F2 = 22 220.00 €
Renouvellement de gros outillages = 8 933.36 €
Renouvellement d'un branchement - Rue Anglaise et la rue du Berck – CAMPAGNE = 500 €
Réhabilitation de la Pompe P1 - Forage F2 de ANDRES = 5 767,00 €
Mise aux normes des accès du forage F2 = 20 57,00 €
Remplacement Pompe P1 Forage de LICQUES = 12 590.00 €
Création d'un inverseur électrique sur le Forage de RODELINGHEM = 2 867.00 €
Remplacement des compteurs des Forages = 28 032.87 €
Remplacement de 2 ballons sur le Surpresseur de LES ATTAQUES = 10 505.41 €
Remplacement Pompes P8/P10 sur le Surpresseur de LES ATTAQUES = 26 394.69 €
Remplacement d'équipements de télégestion dans les ouvrages = 75 417.00 €
Remplacement d'un véhicule usagé = 21 239.00 €
Acquisition de Matériels de bureau et informatique = 18 796.90 €
Etudes Préalables Travaux AEP+EU - Rue du Chevalet et rue du Courgain – CAMPAGNE = 4 846.00 €
Diagnostic Plomb pour réhabilitation château d'eau de Nouvelle-Eglise = 215.00 €

OPERATIONS EN COURS - DETAIL DES RESTES A REALISER - TOTAL = 704 929,85 € HT

Etude Patrimoniale (AMO et B.E.) = 104 495,00 €
Etude PGSSE (à la suite de l'Etude Patrimoniale) = 33 650,00 €
Diagnostic du Forage de RODELINGHEM = 15 260,00 €
Remplacement de pompes F2, F4 et Rodelinghem = 99 983,82 €
Remplacement de pompes Surpresseur LA, Le Val, Bainghen, West-Yeuse = 50 324,00 €
Réhabilitation des compteurs de sectorisations = 11 257,21 €
Nouveaux compteurs de sectorisation dans le cadre de l'étude Patrimoniale = 146 021,51 €
Remplacement tête de forage - FORAGE DE BALINGHEM = 6 150,00 €
Remplacement tête de forage - FORAGE F1 – ANDRES = 7 280,00 €
Remplacement de l'armoire de commande sur le Surpresseur de LES ATTAQUES = 43 459,31 €
Remplacement des échelles dans le réservoir de RODELINGHEM = 6 450,00 €
Remplacement porte d'accès au local technique - FORAGES de BALINGHEM et de RODELINGHEM = 36 179 €
Mission de Maîtrise d'Œuvre - Réhabilitation du Château d'Eau de Nouvelle Eglise = 39 900,00 €
Renouvellement de la Télégestion avec SUEZ = 104 520,00 €

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2026 = 1 100 000 € HT

Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour étudier la possible mise en place de compteurs intelligents = 40 000 €
Etude pour le renforcement du réseau AEP sur le secteur de Licques = 40 000 €
Mise aux normes des systèmes de chloration des forages avec mise en place d'un local de stockage des bouteilles de chlore = 80 000 €
Renouvellement de réseau AEP Rue du Courgain et Rue du Chevalet à Campagne lès Guînes = 250 000 €
Sécurisation de la tête de forage – Forage F4 – Andres = 20 000 €
Renouvellement d'équipements dans différents ouvrages = 100 000 €
Réhabilitation du château d'eau de Nouvelle Eglise (phase 1) = 450 000 €
Renouvellement d'une mini-pelle (3,5T) = 50 000 €
Renouvellement du camion + plateau = 70 000 €

RECETTES	BP 2025	Réalisé 2025	RAR	Crédits 2026	TOTAL
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 592 099.01 €	1 592 099.01 €		2 327 820,81 €	2 327 820,81 €
021 - Virement de la section d'exploitation	507 500.00 €			600 000,00 €	600 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	780 000.00 €	762 927.17 €		777 396,00 €	777 396,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 041 042.71 €	1 041 042.71 €		1 099 840,35 €	1 099 840,35 €
13 - Subventions d'investissement	193 485.00 €	5 480.00 €	291 000,60 €	148 705,00 €	439 705,60 €
16 - Emprunts et dettes assimilées					
TOTAL	4 114 126.72 €	3 401 548.89 €	291 000,60 €	4 953 762,16 €	5 244 762,76 €

Les recettes d'investissements sont essentiellement constituées :

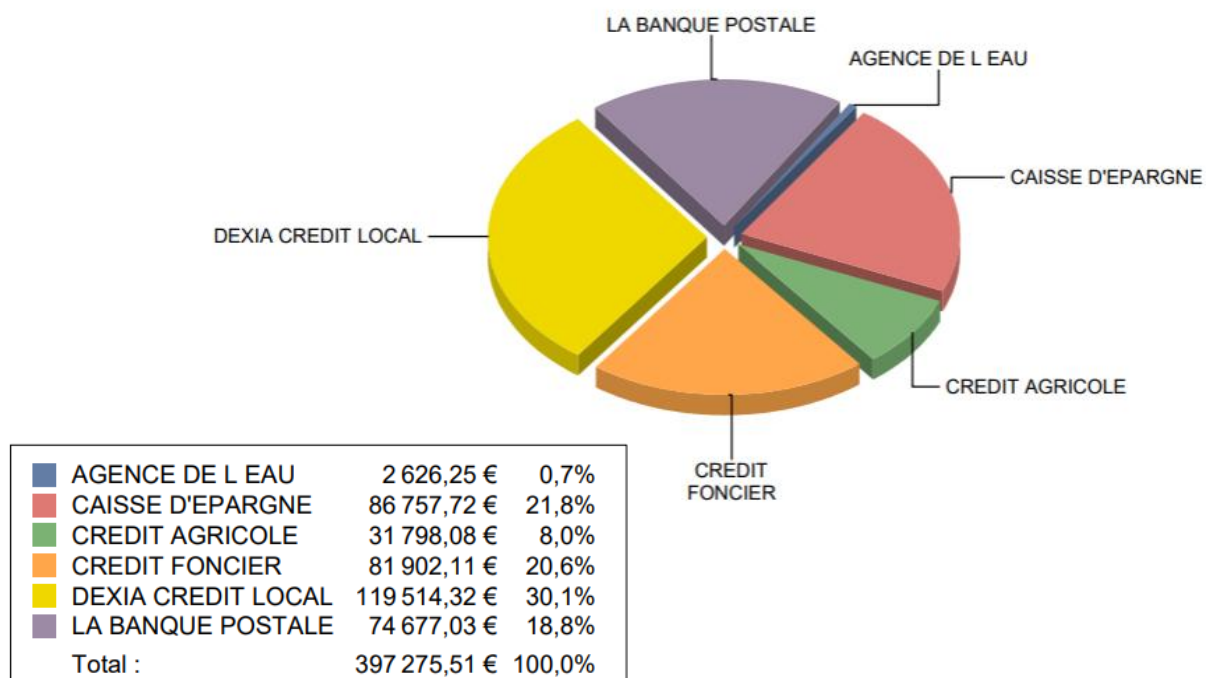
- Du **solde d'exécution** des années précédentes (chapitre 001)
- De l'autofinancement prévisionnel (**Virement de la section d'exploitation** chapitre 021), qui ne fera pas l'objet d'une opération comptable en 2026, mais sera constaté à la clôture de l'exercice.
- Des **amortissements** des immobilisations (chapitre 040)
- De l'**autofinancement** dégagé sur l'exercice 2025 (chapitre 10)
- Des subventions d'investissement attendues de l'agence de l'eau pour la réhabilitation du château d'eau de Nouvelle Eglise (chapitre 13).

5. ÉTAT DE LA DETTE

État des emprunts – Exercice 2026

Prêteur	Montant Contrat	Taux	Date d'obtention	Date de fin	Capital restant dû au 01/01/2026	Échéances 2026 (capital et intérêts)
DEXIA CREDIT LOCAL	1 600 000,00 €	3,85 %	2005	2045	1 083 229,69 €	78 568,00 €
DEXIA CREDIT LOCAL	787 000,00 €	4,24 %	2005	2045	536 927,14 €	40 946,32 €
CREDIT FONCIER	750 000,00 €	4,45 %	2006	2036	386 352,22 €	45 646,41 €
CREDIT FONCIER	571 708,41 €	4,39 %	2006	2034	307 829,40 €	36 255,70 €
CREDIT AGRICOLE	500 000,00 €	2,25 %	2010	2030	135 696,20 €	31 798,08 €
CAISSE D'EPARGNE	400 000,00 €	3,88 %	2014	2029	107 301,15 €	35 300,72 €
CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00 €	2,01 %	2015	2040	580 000,00 €	51 457,00 €
LA BANQUE POSTALE	207 000,00 €	1,93 %	2019	2039	139 725,00 €	12 971,78 €
LA BANQUE POSTALE	450 000,00 €	0,99 %	2021	2041	382 500,00 €	26 203,22 €
LA BANQUE POSTALE	650 000,00 €	1,73 %	2022	2047	559 000,00 €	35 502,03 €
AGENCE DE L'EAU	52 525,00 €	0 %	2024	2043	47 272,50 €	2 626,25 €
TOTAL					4 265 833,30 €	397 275,51 €

Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2026

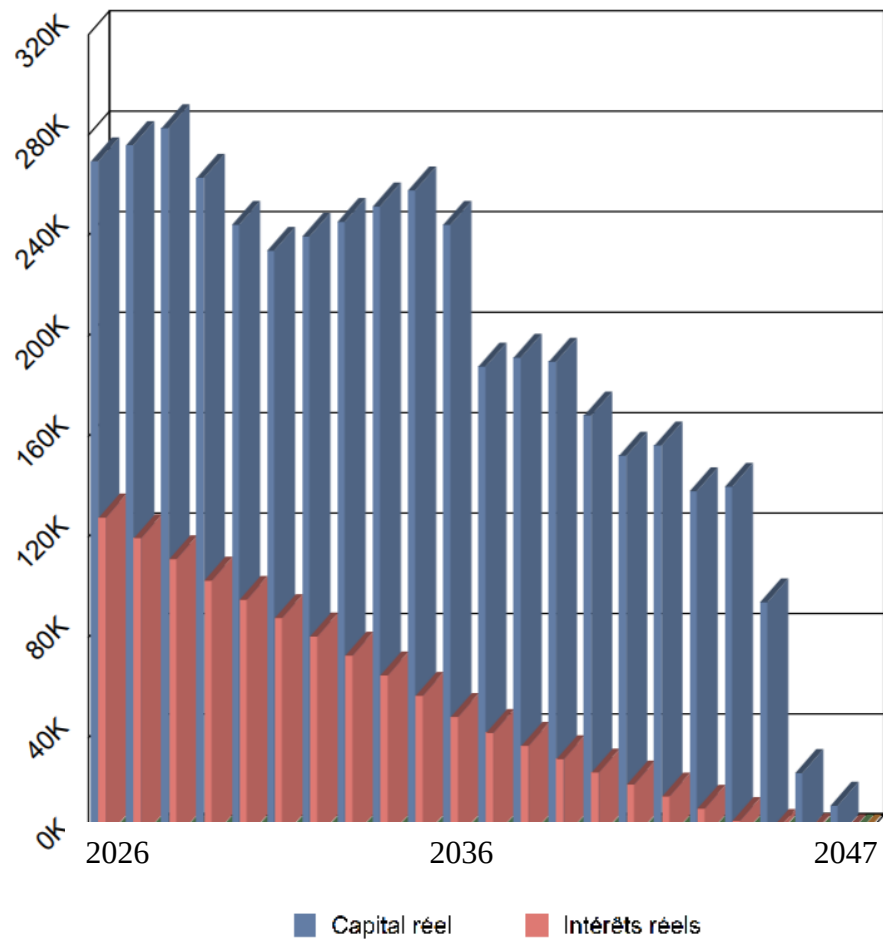


État pluriannuel des emprunts

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2026	397 275,51 €	127 723,76 €	269 551,75 €	4 265 833,30 €
2027	395 566,83 €	119 532,81 €	276 034,02 €	3 996 281,55 €
2028	393 928,06 €	111 152,01 €	282 776,05 €	3 720 247,53 €
2029	365 669,65 €	102 614,17 €	263 055,48 €	3 437 471,48 €
2030	339 228,93 €	94 963,94 €	244 264,99 €	3 174 416,00 €
2031	321 618,05 €	87 701,76 €	233 916,29 €	2 930 151,01 €
2032	319 942,94 €	80 381,46 €	239 561,48 €	2 696 234,72 €
2033	318 182,93 €	72 734,73 €	245 448,20 €	2 456 673,24 €
2034	316 462,58 €	64 875,72 €	251 586,86 €	2 211 225,04 €
2035	314 740,23 €	56 751,93 €	257 988,30 €	1 959 638,18 €
2036	292 649,24 €	48 358,04 €	244 291,20 €	1 701 649,88 €
2037	229 835,25 €	41 978,43 €	187 856,82 €	1 457 358,68 €
2038	228 158,94 €	36 810,07 €	191 348,87 €	1 269 501,86 €
2039	221 320,12 €	31 512,73 €	189 807,39 €	1 078 152,99 €
2040	194 631,12 €	26 217,93 €	168 413,19 €	888 345,60 €
2041	173 757,57 €	21 410,41 €	152 347,16 €	719 932,41 €
2042	173 085,02 €	16 644,46 €	156 440,56 €	567 585,25 €
2043	149 996,00 €	11 796,12 €	138 199,88 €	411 144,69 €

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2044	146 919,95 €	6 914,35 €	140 005,60 €	272 944,81 €
2045	96 118,41 €	2 179,20 €	93 939,21 €	132 939,21 €
2046	26 506,03 €	506,03 €	26 000,00 €	39 000,00 €
2047	13 084,34 €	84,34 €	13 000,00 €	13 000,00 €

DIAGRAMME DE REMBOURSEMENT

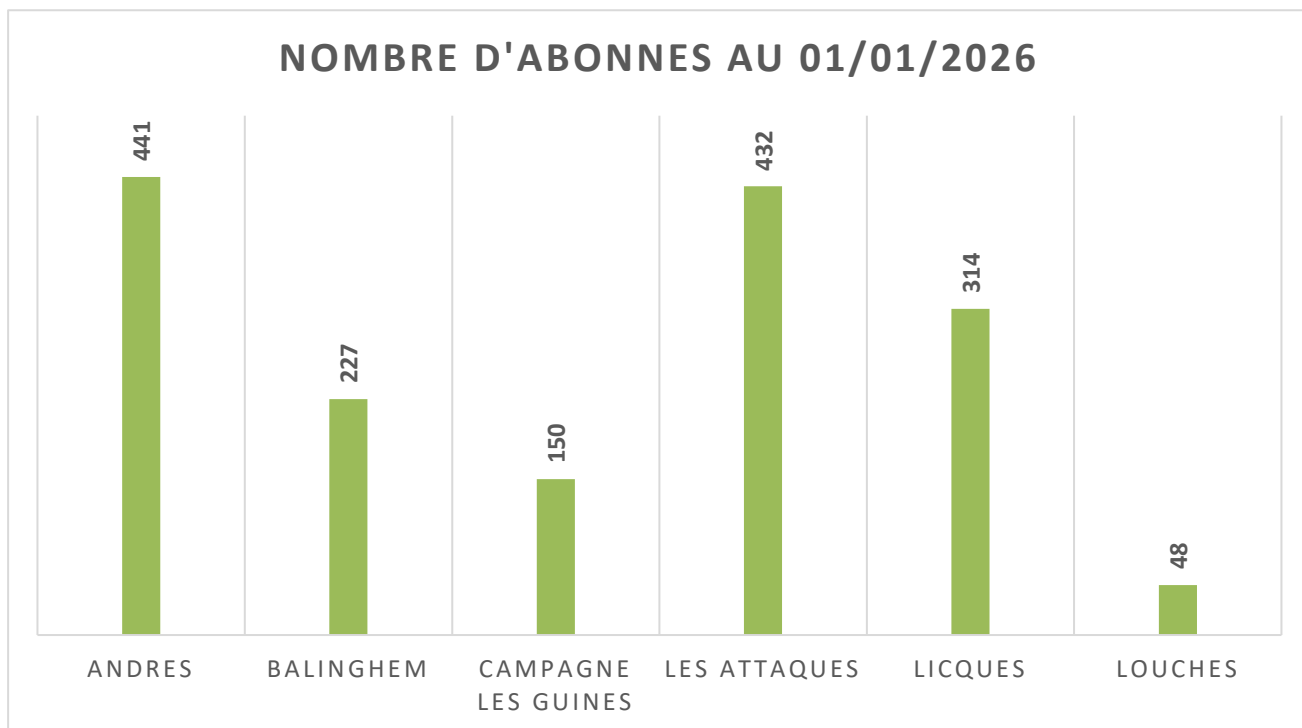


BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

1. Le contexte

Le SIRA gère l'assainissement collectif sur 6 communes (Andres, Balinghem, Campagne-lès-Guines, Les Attaques, Licques et Louches).

Le nombre d'abonnés s'élève à 1 612 au 1^{er} janvier 2026 (il était de 1565 au 01/01/2025).
131 747 m³ ont été facturés en 2025 (123 409 m³ en 2024).



2. BILAN 2025

Chiffres non définitifs en attente de la Trésorerie pour la clôture de l'exercice 2025

FONCTIONNEMENT	2024	2025
Dépenses	537 143,35 €	511 653.07 €
Recettes (hors report)	620 981,40 €	602 371.32 €
Soit un résultat de	+ 83 838,05 €	+ 90 718.25 €
A ajouter au report des années précédentes	+ 38 812,59 €	+ 37 347.18 €
Soit un total de	+ 122 650,64 €	+ 128 065.43 €

INVESTISSEMENT	2024	2025
Dépenses	623 603,40 €	938 638.11 €
Recettes (hors report)	517 934,47 €	603 870.48 €
Soit un résultat de	- 105 668,93 €	- 334 767.63 €
A ajouter au report des années précédentes	+ 265 568.13 €	+ 159 899,20 €
Soit un total de	+ 159 899,20 €	-174 868.43 €
Restes à réaliser Dépenses	- 483 394,00 €	- 35 505.00 €
Restes à réaliser Recettes	417 691,88 €	317 558.53 €
Soit un résultat consolidé en investissement de	94 197,08 €	107 185.10 €

3. PRINCIPAUX RATIOS SUR LA GESTION 2025

- **La capacité d'autofinancement brute est de 245 889,80 €,** soit 53 % des recettes réelles de fonctionnement 2025.
- **La capacité d'autofinancement nette est de 75 961,49 €,** c'est-à-dire le montant disponible pour les investissements après avoir remboursé le capital des emprunts. La CAF nette est de 16 % des recettes réelles de fonctionnement.
- **La capacité de désendettement du budget annexe Assainissement collectif est donc de 6 ans.**

PREVISIONNEL 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	160 000,00 €	114 176.26 €	150 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	65 000,00 €	63 727.13 €	65 000,00 €
014 - Atténuations de produits	- €		100,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	119 930,51 €		107 781,45 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	300 000,00 €	292 182.48 €	300 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	25 000,00 €	17 952.08 €	15 000,00 €
66 - Charges financières	12 000,00 €	10 931.14 €	12 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	15 000,00 €	12 683.98 €	12 683,98 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00 €		6 000,00 €
TOTAL	706 930,51 €	511 653.07 €	668 465,43 €

Les évolutions des dépenses les plus significatives sont les suivantes :

- **Charges à caractère général** : le prévisionnel correspond à notre mode de gestion actuel en régie. Une évolution de notre mode de gestion vers une externalisation d'une partie de la gestion des STEP est actuellement à l'étude. Le budget sera à réajuster en fonction du choix du mode de gestion qui serait retenu.
- **Charges de personnel** : ce poste budgétaire correspond au remboursement prévisionnel des charges de personnel au budget principal "Eau potable".
- **Atténuation de produits** : ce chapitre permettra de reverser à l'Agence de l'eau les soldes de l'ancienne redevance « modernisation » perçue en 2025.
- **Virement à la section d'investissement** : L'autofinancement prévisionnel sera comptabilisé à la clôture de l'exercice 2026.
- Les **opérations d'ordre de transfert entre section** correspondent aux amortissements des investissements.
- Les **autres charges de gestion courante**. Un montant de 15 000 € est proposé pour les admissions en non-valeurs. Le montant des Restes à recouvrer diminue également :

Impayés antérieurs au 31.12.2022 à la date du 31.12.2023	Impayés antérieurs au 31.12.2023 à la date du 31.12.2024	Impayés antérieurs au 31.12.2024 à la date du 31.12.2025
155 298,29 €	134 653,87 €	101 672,48 €

- Les intérêts de la dette figurent au chapitre 66 **Charges financières**.
- Au chapitre 67 **Charges exceptionnelles** sont comptabilisées le remboursement des avoirs aux usagers.
- Le **chapitre 68** prévoit une dotation supplémentaire pour ajuster la provision relative aux impayés de plus de 2 ans.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	37 347,18 €	37 347.18 €	38 065,43 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	150 000,00 €	136 701.30 €	150 000 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	438 583,33 €	433 798.72 €	440 400 €
74 - Subventions d'exploitation	16 000,00 €		
75 - Autres produits de gestion courante	65 000,00 €	16 661.83 €	40 000 €
77 - Produits exceptionnels	- €	14 899.84 €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions		309.63 €	
TOTAL	706 930,51 €	639 718.50 €	668 465,43 €

- Le résultat d'exploitation 2025 est reporté au chapitre 002.
- Les opérations d'ordre de transfert entre section correspondent aux reprises comptables des subventions d'investissement.
- Le chapitre 70 des **Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises** comptabilise la part assainissement de la vente d'eau et les prestations de services (diagnostic d'assainissement avant une vente immobilière, réalisation de branchements neufs).
- Les **subventions d'exploitation** qui étaient versées par l'Agence de l'Eau (primes épuratoires) sont supprimées suite à la réforme de ses redevances.
- Les **autres produits de gestion courante** comptabilisent les recettes de PFAC (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif), taxe dont tout propriétaire d'immeuble doit s'acquitter pour se raccorder au réseau d'eaux usées.
- Le **chapitre 78** enregistre les reprises sur les provisions qui avaient été constituées compte tenu du montant important d'impayés de plus de 2 ans. Le volume d'impayés ayant diminué, nous avons pu procéder à une reprise de cette provision.

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2025		2026		
	BP	Réalisé	RAR	Crédits nouveaux	TOTAL BP
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				174 868,43 €	174 868,43 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	150 000,00 €	136 701.30 €		150 000,00 €	150 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	176 000,00 €	169 928.31 €		175 000,00 €	175 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	100 860.00 €	65 355.00 €	35 505 €	100 000,00 €	135 505,00 €
21 - Immobilisations corporelles	375 706.00 €	315 298.26 €		150 000,00 €	150 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	444 545.59 €	239 287.24 €		909 844,98 €	909 844,98 €
458101 - AGENCE DE L'EAU - SUBV PARTICULIERS	153 000,00 €	12 068.00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL	1 400 111,59 €	938 638.11 €	35 505 €	1 759 713,41 €	1 795 218,41 €

- Les **Opérations d'ordre de transfert entre section** correspondent au chapitre 042 des recettes de fonctionnement, c'est-à-dire, pour les reprises comptables des subventions d'investissement.
- Les crédits prévus en **Emprunts et dettes assimilées** permettent le remboursement du capital de la dette. L'état de la dette est détaillé ci-après.
- Les **chapitres 20, 21 et 23** correspondent aux dépenses en travaux et études détaillés ensuite.

BILAN DES INVESTISSEMENTS 2025 - TOTAL = 622 700,40 € HT

Diagnostic du système d'assainissement de la STEP de LES ATTAQUES = 65 355.00 €
Campagne de mesures complémentaires pour Etude Diagnostic du Système d'assainissement de LES ATTAQUES = 5 240.00 €
Renouvellement du matériel d'autosurveillance STEP de LES ATTAQUES = 5 663.00 €
Réhabilitation table d'égouttage avec EMO - STEP de LES ATTAQUES = 16 863.40 €
Réhabilitation Tamis rotatif avec EMO - STEP de LES ATTAQUES = 19 981.00 €
Remplacement de 2 pompes polymères avec DRI - STEP de LES ATTAQUES = 6 462.85 €
Remplacement Motoréducteur ALMO - STEP de LES ATTAQUES = 877.56 €
Remplacement pompe à vis avec DRI - STEP de LES ATTAQUES = 23 117.60 €
Remplacement motoréducteur du clarificateur - STEP de LES ATTAQUES = 1 460.00 €
Renouvellement du Poste de Refoulement des eaux traitées - STEP de LES ATTAQUES = 15 742.66 €
Remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération - STEP de LES ATTAQUES = 40 576.70 €
Réhabilitation des armoires PR rue du Fort Balinghem et Imp. de la Rivièrette ANDRES = 32 072.67 €
Création d'un fossé sur la STEP de CAMPAGNE-LES-GUINES = 12 360.00 €
Renouvellement de la batimétrie à la STEP de CAMPAGNE-LES-GUINES = 49 991.18 €
Réhabilitation du portail d'accès de la STEP de LES ATTAQUES = 12 356.00 €
Réhabilitation des armoires PR rue des Etangs Balinghem et rue du Milieu ANDRES = 29 100.24 €
Réhabilitation de la Télégestion sur les 4 armoires = 16 396.00 €
Remplacement automate TSX57 avec OLD AUTOMATION - STEP de LICQUES = 13 160.00 €
Réhabilitation presse à vis avec ADEQUAPRESS DH 1300 - STEP de LES ATTAQUES = 16 352.50 €
Extension du réseau d'assainissement collectif - Rue Anglaise et rue du Berk - CAMPAGNE-LES-GUINES = 239 572.04 €

OPERATIONS EN COURS - DETAIL DES RESTES A REALISER – TOTAL = 35 505 € HT

Diagnostic du système d'assainissement de la STEP de LES ATTAQUES = 35 505 €

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2026 = 860 000 € HT

Diagnostic du système d'assainissement de Licques = 100 000 €
Remplacement de matériels divers dans la STEP de LES ATTAQUES = 30 000 €
Remplacement de matériels divers dans la STEP de LICQUES = 20 000 €
Remplacement de la supervision (remplacement des équipements et sécurisation des sites) = 100 000 €
Extension du réseau d'eaux usées Rue du Courgain et Rue du Chevalet – Campagne lès Guînes = 610 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	RAR	Crédits 2026	Total BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	159 899,20 €	159 899.20 €			
021 - Virement de la section d'exploitation	119 930,51 €			107 781,45 €	107 781,45 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	300 000,00 €	292 182.48 €		300 000,00 €	300 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00 €	90 000.00 €		90 000,00 €	90 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	577 281,88 €	193 870.00 €	317 558,53 €	141 930,00 €	459 488,53 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	15 750.00 €		563 080,00 €	563 080,00 €
458201 - AGENCE DE L'EAU - SUBV PARTICULIERS	153 000,00 €	12 068.00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL	1 400 111,59 €	763 769.68 €	317 558,53 €	1 477 659,88 €	1 795 218,41 €

Les recettes prévisionnelles d'investissement intègrent :

- L'autofinancement prévisionnel (**Virement de la section d'exploitation** chapitre 021), qui ne fera pas l'objet d'une opération comptable en 2026, mais sera constaté à la clôture de l'exercice.
- Les **amortissements** des immobilisations (chapitre 040), qui correspondent aux dépenses de fonctionnement du chapitre 042.
- L'**autofinancement** dégagé sur l'exercice 2025 (chapitre 10)
- Les **subventions** (chapitre 13) accordées et notifiées par l'Agence de l'Eau.
- Au chapitre 16, l'avance remboursable du budget principal Eau de 500 000 € ainsi qu'une avance remboursable de 63 080 € de l'Agence de l'eau. Ces 2 emprunts sont à taux zéro.
- La ligne 458201 "**Agence de l'Eau - subventions aux particuliers**" est un compte de tiers, il permet d'encaisser les subventions Agence de l'Eau que nous percevons pour les particuliers dans le cadre de leur raccordement au réseau Eaux Usées. Cette ligne doit être strictement égale à la ligne 458101 en dépenses d'investissement pour que nous puissions reverser les subventions aux abonnés.

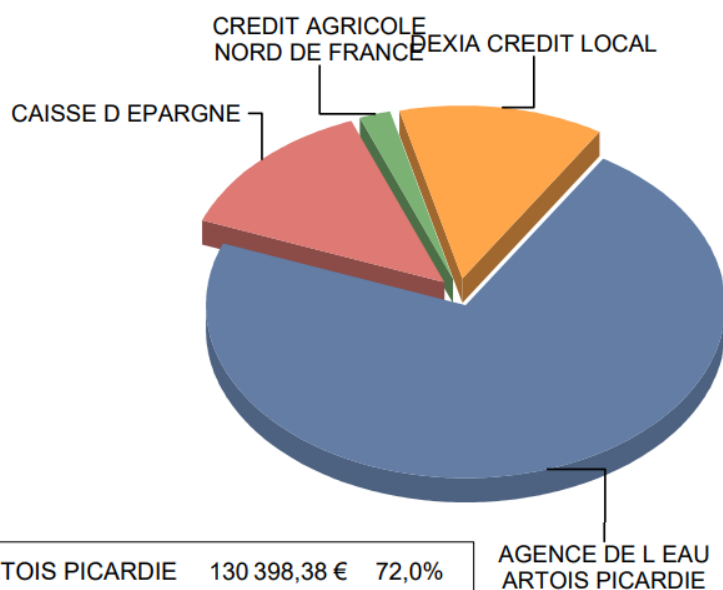
ÉTAT DE LA DETTE

État des emprunts – Exercice 2026

		Année d'obtention	Durée (années)	Taux d'intérêt	Contrat	Capital restant dû au 01/01/2026	Échéance
CONVENTION 54924 LES ATTAQUES REPRISE EN 20-14	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2005	20	0%	87 480,37 €	13 122,20 €	4 374,01 €
CONVENTION 54783 ANDRES-15	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2005	20	0%	51 898,07 €	5 189,87 €	2 594,90 €
CONVENTION 54782 ANDES RUE DU MILIEU REPRISE-17	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2005	20	0%	126 630,00 €	12 603,45 €	6 301,65 €
CONVENTION 55552 LES ATTAQUES STEP PRG 16	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2006	20	0%	394 416,00 €	39 441,60 €	19 720,80 €
CONVENTION 60639 ANDRES OTEU PRG 13	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2007	20	0%	118 985,84 €	17 717,98 €	5 905,96 €
CONVENTION 61164 LES ATTAQUES RUE PRES CLOCHER 21	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2007	20	0%	143 640,00 €	28 728,00 €	7 182,00 €
CONVENTION 60640 LES ATTAQUES 1ERE PARTIE RUE DE L ESPERANCE PRG 23	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2007	20	0%	101 006,98 €	15 151,21 €	5 050,34 €
CONVENTION 67278 BALINGHEM OTEU VERS ANDRES PROG 27	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2008	20	0%	70 895,82 €	17 723,97 €	3 544,79 €
CONVENTION 84260 BALINGHEM OTEU RUE DU MARAI PRG 27	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2010	20	0%	35 760,00 €	12 516,00 €	1 788,00 €
CONVENTION 84306 STEP DE LICQUES PROG 31	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2010	20	0%	424 319,00 €	148 511,65 €	21 215,95 €
CONVENTION 14333 LICQUES OTEU PROG 57	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2012	20	0%	8 688,83 €	3 475,55 €	434,44 €
CONVENTION 18979 BALINGHEM RUE DU MILIEU PRG 47	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2013	20	0%	31 500,00 €	14 175,00 €	1 575,00 €
CONVENTION 99227 LES ATTAQUES CD 943	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2013	20	0%	28 900,00 €	14 450,00 €	1 445,00 €
CONVENTION 18983 LICQUES 2EME TRANCHE PROG 60	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2013	20	0%	49 500,00 €	24 750,00 €	2 475,00 €
CONVENTION 10345 LES ATTAQUES PRELEVEURS PORTABLES AUTOSURVEILLANCE STATIONS EPURATION LES ATTAQUES STE MARIE KERQUE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2014	20	0%	1 933,45 €	1 256,76 €	96,67 €
CONVENTION 10344 LICQUES RUE ANTOINE DE LUMBRES ET LE BOURG PROG 63	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2014	20	0%	70 092,52 €	35 046,32 €	3 504,62 €
CONVENTION 12043 LICQUES LE BOURG (2EME PARTIE) PROG 73	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2015	20	0%	30 913,73 €	17 002,61 €	1 545,68 €
CONVENTION 12020 BALINGHEM 3 TRANCHE PROG 76	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2015	20	0%	37 500,00 €	22 500,00 €	1 875,00 €
CONVENTION 98566 LICQUES RUE DU DOCTEUR PARMENTIER PROG 81	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2016	20	0%	67 646,75 €	43 970,44 €	3 382,33 €
CONVENTION 98561 LICQUES PLACE DU GENERAL DE GAULLE PROG 34	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2017	10	0%	9 785,00 €	2 935,50 €	978,50 €
CONVENTION 53307 LICQUES RUE DE L ABBE PRUVOST PROG 85	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2017	20	0%	46 500,00 €	32 550,00 €	2 325,00 €

CONVENTION 99026 CAMPAGNE LES GUINES PROG 86	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2017	20	0%	182 136,00 €	127 495,20 €	9 106,80 €
CONVENTION 18985 LICQUES OTEU PROG 57	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2017	20	0%	28 500,00 €	21 375,00 €	1 425,00 €
CONVENTION 53306 CAMPAGNE LES GUINES RUE DU BOSQUET	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2020	20	0%	39 112,32 €	31 289,88 €	1 955,61 €
CONVENTION 11895 CAMPAGNE LES GUINES RUE DU BOSQUET RD 248 1ERE PARTIE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2021	20	0%	57 787,25 €	49 119,17 €	2 889,36 €
CONVENTION 28655 CAMPAGNE LES GUINES RUE DU CHATEAU AZELARD COURGAIN LA PLACE 2EME PARTIE RD 248	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2022	20	0%	106 750,00 €	96 075,00 €	5 337,50 €
CONVENTION 32703 LICQUES	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2023	20	0%	142 369,49 €	135 251,02 €	7 118,47 €
CONVENTION 33301 CAMPAGNE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2024	20	0%	105 000,00 €	105 000,00 €	5 250,00 €
EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D EPARGNE	2016	22	1,97 %	1 000 000,00 €	271 510,77 €	24 133,28 €
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE FINANCER POUR COMBLER DEF- 6	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	2016	15	2,275 %	38 757,60 €	14 248,19 €	3 338,54 €
EMPRUNT DE REPRISE COMMUNE D'ANDRES DEXIA CREDIT LOC-3	DEXIA CREDIT LOCAL	2006	28	4,73 %	114 952,40 €	63 115,15 €	7 491,01 €
EMPRUNT DE REPRISE COMMUNE D'ANDRES-2	DEXIA CREDIT LOCAL	2007	20	4,61 %	202 000,00 €	29 312,68 €	15 696,11 €
TOTAL					3 955 357,42 €	1 466 610,17 €	181 057,32 €

Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2026

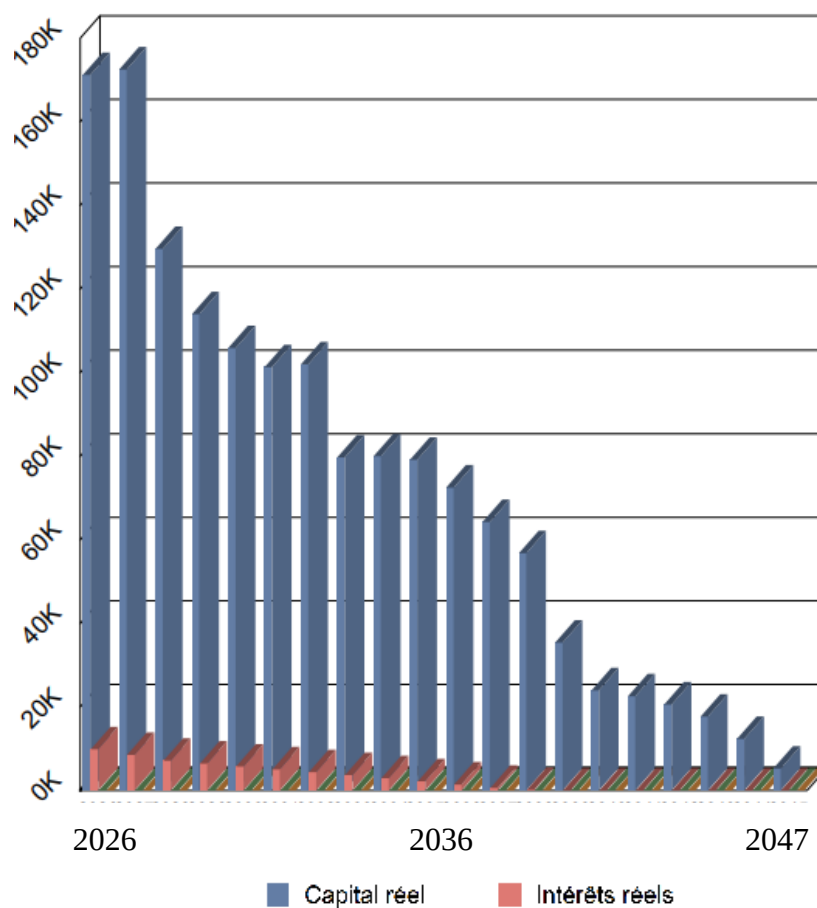


AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	130 398,38 €	72,0%
CAISSE D EPARGNE	24 133,28 €	13,3%
CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	3 338,54 €	1,8%
DEXIA CREDIT LOCAL	23 187,12 €	12,8%
Total :	181 057,32 €	100,0%

Etat pluriannuel de la dette

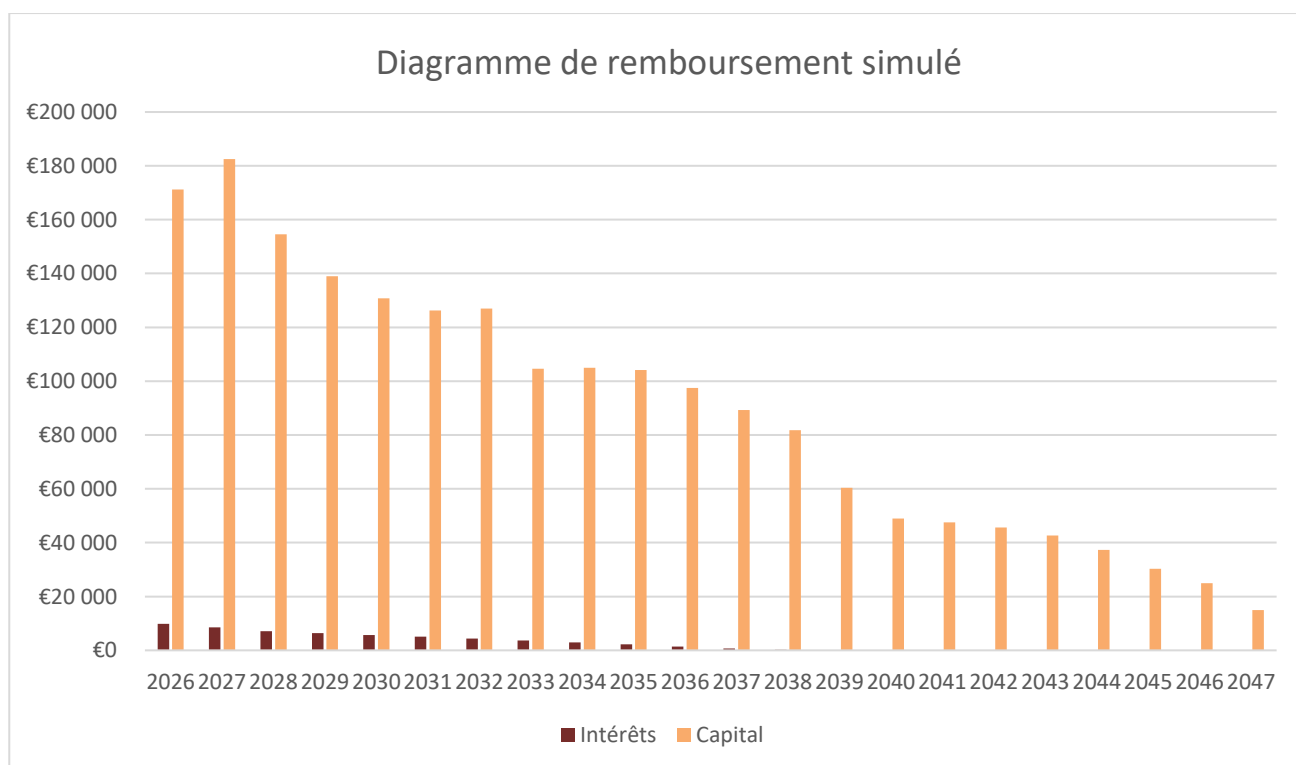
Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2026	181 057,32 €	9 860,79 €	171 196,53 €	1 466 610,17 €
2027	181 048,66 €	8 533,27 €	172 515,39 €	1 295 413,64 €
2028	136 744,43 €	7 155,78 €	129 588,65 €	1 122 898,25 €
2029	120 435,22 €	6 458,98 €	113 976,24 €	993 309,60 €
2030	111 588,95 €	5 751,58 €	105 837,37 €	879 333,36 €
2031	106 369,72 €	5 069,78 €	101 299,94 €	773 495,99 €
2032	106 369,72 €	4 386,91 €	101 982,81 €	672 196,05 €
2033	83 365,80 €	3 683,13 €	79 682,67 €	570 213,24 €
2034	82 931,33 €	2 957,67 €	79 973,66 €	490 530,57 €
2035	81 356,45 €	2 209,72 €	79 146,73 €	410 556,91 €
2036	73 931,84 €	1 438,64 €	72 493,20 €	331 410,18 €
2037	64 895,02 €	643,02 €	64 252,00 €	258 916,98 €
2038	56 986,90 €	176,52 €	56 810,38 €	194 664,98 €
2039	35 407,74 €	0,00 €	35 407,74 €	137 854,60 €
2040	23 975,94 €	0,00 €	23 975,94 €	102 446,86 €
2041	22 551,06 €	0,00 €	22 551,06 €	78 470,92 €
2042	20 595,33 €	0,00 €	20 595,33 €	55 919,86 €
2043	17 705,97 €	0,00 €	17 705,97 €	35 324,53 €
2044	12 368,56 €	0,00 €	12 368,56 €	17 618,56 €
2045	5 250,00 €	0,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €

DIAGRAMME DE REMBOURSEMENT



SIMULATION DE L'ETAT DE LA DETTE EN INTEGRANT L'AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL

Exercice	Capital restant dû au 01/01/N	Annuité	Intérêts	Capital
2026	1 466 610,17 €	181 057,32 €	9 860,79 €	171 196,53 €
2027	1 795 413,64 €	191 048,66 €	8 533,27 €	182 515,39 €
2028	1 612 898,25 €	161 744,43 €	7 155,78 €	154 588,65 €
2029	1 458 309,60 €	145 435,22 €	6 458,98 €	138 976,24 €
2030	1 319 333,36 €	136 588,95 €	5 751,58 €	130 837,37 €
2031	1 188 495,99 €	131 369,72 €	5 069,78 €	126 299,94 €
2032	1 062 196,05 €	131 369,72 €	4 386,91 €	126 982,81 €
2033	935 213,24 €	108 365,80 €	3 683,13 €	104 682,67 €
2034	830 530,57 €	107 931,33 €	2 957,67 €	104 973,66 €
2035	725 556,91 €	106 356,45 €	2 209,72 €	104 146,73 €
2036	621 410,18 €	98 931,84 €	1 438,64 €	97 493,20 €
2037	523 916,98 €	89 895,02 €	643,02 €	89 252,00 €
2038	434 664,98 €	81 986,90 €	176,52 €	81 810,38 €
2039	352 854,60 €	60 407,74 €	0,00 €	60 407,74 €
2040	292 446,86 €	48 975,94 €	0,00 €	48 975,94 €
2041	243 470,92 €	47 551,06 €	0,00 €	47 551,06 €
2042	195 919,86 €	45 595,33 €	0,00 €	45 595,33 €
2043	150 324,53 €	42 705,97 €	0,00 €	42 705,97 €
2044	107 618,56 €	37 368,56 €	0,00 €	37 368,56 €
2045	70 250,00 €	30 250,00 €	0,00 €	30 250,00 €
2046	40 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
2047	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €



BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1. La compétence ANC

La compétence Assainissement Non Collectif est assurée sur le territoire de 23 communes : Alembon, Andres, Ardres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bouquehault, Boursin, Brèmes, Caffiers, Campagne- lès-Guînes, Fiennes, Guînes, Hardinghen, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquinghen, Landrethun-Lès-Ardres, Licques, Louches, Nielles-Lès-Ardres, Rodelinghen, Sanghen.

La compétence ANC consiste à effectuer les diagnostics des installations et le contrôle de leur fonctionnement. L'instruction administrative des dossiers est assurée par un agent administratif du SIRA, et les prestations de contrôle et de diagnostic sont externalisées.

2. Bilan 2025

FONCTIONNEMENT	2024	2025
Dépenses	35 432,73 €	38 527,07 €
Recettes (hors report)	38 522,01 €	45 424,07 €
Soit un résultat de	3 089,28 €	6 897,00 €
A ajouter au report des années précédentes de	- 737,27 €	+ 2351,74 €
Soit un total de	+ 2 351,74 €	+ 9 248,74 €

Aucune dépense ni aucune recette n'a été effectuée en section d'investissement.

3. Prévisionnel 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	30 000,00 €	28 503,92 €	35 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00 €	9 983,45 €	15 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	500,00 €	39,70 €	100,00 €
TOTAL	40 500,00 €	38 527,07 €	50 100,00 €

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2026 font apparaître :

- **Le chapitre 011** correspond au coût des prestations de contrôle des installations d'ANC par l'entreprise attributaire du marché
- **Au chapitre 012** est effectué le remboursement des frais de personnel engendré par le traitement des dossiers au budget principal Eau potable.
- **Au chapitre 68** sera ajusté la provision pour les impayés de plus de 2 ans.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
002 - Résultat d'exploitation reporté	2 351,74 €	2 351,74 €	9 248,74 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	38 148,26 €	45 424,07 €	40 851,26 €
TOTAL	40 500,00 €	47 775,81 €	50 100,00 €

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2026 font apparaître :

- **Au chapitre 002** figure l'excédent reporté de 2025.
- **Au chapitre 70** est enregistré le produit des prestations de contrôle des installations d'ANC par les usagers.